

JORF n°0252 du 29 octobre 2013

Texte n°1

ARRETE

Arrêté du 14 octobre 2013 autorisant au titre de l'année 2014 l'ouverture de trois concours pour le recrutement de contrôleurs stagiaires de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

NOR: EFIC1325491A

Par arrêté du ministre de l'économie et des finances en date du 14 octobre 2013, est autorisée au titre de l'année 2014 l'ouverture de trois concours pour le recrutement de contrôleurs stagiaires de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes :

- un concours externe à dominante juridique et économique ;
- un concours externe à dominante scientifique et technologique ;
- un concours interne.

Le nombre et la répartition des emplois offerts à ces concours seront précisés ultérieurement.

Une téléprocédure d'inscription dénommée « TRIPTIC » est mise à la disposition des candidats :

- soit à l'adresse directe suivante : <http://concours.dgccrf.finances.gouv.fr> ;
- soit à partir de l'intranet « GECI » : <http://geci.dgccrf/portail/accueil.php>, rubriques « Ressources humaines », « Concours », « Téléprocédures : inscription et résultats » ;
- soit à partir du portail ministériel des concours : <http://www.economie.gouv.fr/recrutement>, rubriques « Recrutement par concours », « Je souhaite devenir agent public » (concours externe) ou « Je suis agent public » (concours interne), « J'ai le niveau baccalauréat ou équivalent » (concours externe) ou « Je souhaite passer un concours de catégorie B » (concours interne), « DGCCRF — Inscription aux concours ».

Un numéro d'enregistrement est attribué au candidat, qui lui est confirmé par voie postale.

Les candidats peuvent modifier les données de leur dossier jusqu'à la date de clôture des

inscriptions.

En cas d'impossibilité de se préinscrire par voie télématique, les candidats conservent la possibilité de le faire par un formulaire papier.

La date d'ouverture des inscriptions est fixée au mercredi 27 novembre 2013.

La date limite de retrait des dossiers ou d'inscription par internet est fixée au lundi 30 décembre 2013, à minuit, heure de métropole.

La date limite de dépôt des dossiers ou de validation des inscriptions par internet est fixée au vendredi 3 janvier 2014, à minuit, heure de métropole.

Les dates des épreuves écrites sont les suivantes :

— épreuve écrite de présélection : lundi 27 janvier 2014 ;

— épreuves écrites d'admissibilité : lundi 24 et mardi 25 mars 2014.